



CHARTRE ETHIQUE AGENDA 21 VALLON

Chaque membre s'engage à respecter cette présente charte.

L'association «AGENDA 21 VALLON» est composée de citoyens bénévoles.

Elle s'inscrit totalement dans le cadre des actions de Démocratie Participative.

Sa mission consiste à émettre des avis argumentés ou des expertises citoyennes sur des sujets d'intérêt général pour la vie de la commune.

Afin que le travail de l'association soit pleinement crédible aux yeux de l'ensemble des citoyens de la commune, il est indispensable que les participants respectent un certain nombre de valeurs qui font l'objet de cette Charte Ethique.

En conséquence, les membres d'«AGENDA 21 VALLON» s'engagent à :

- * Travailler dans l'intérêt général, pour des questions relevant de la vie de la commune (faire abstraction de ses intérêts personnels),
- * Participer activement aux travaux des groupes auxquels ils ont accepté de collaborer,
- * Agir en tant qu'individu et non comme membre d'organisation syndicale, politique, associative, religieuse, etc....,
- * Ecouter les autres sans monopoliser le débat et en faisant l'effort de comprendre leurs arguments,
- * Tolérer les avis divergents en évitant d'avoir des préjugés, des a priori, dans un esprit de tolérance et de non discrimination,
- * S'inscrire dans un processus de réflexion et de proposition.